Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1980)

Heft: 1772

Rubrik: Rubrique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RUBRIQUE ROMANDE

EN SUISSE, les deux chambres du Parlement ont clairement rejeté un amendement constitutionnel qui aurait pratiquement supprimé toutes les restrictions imposées aux nombreux étrangers résidant dans le pays. Ce texte avait été proposé selon le système dit de l'initiative populaire, qui permet aux électeurs suisses d'exiger en tout temps un changement de la constitution. Il leur suffit de récolter un certain nombre de signatures, le chiffre requis étant actuellement fixé à 100,000. La décision du Parlement, qui n'a qu'une valeur de préavis, sera soumise l'an prochain au vote de l'ensemble du corps électoral. L'initiative a semble-t-il assez peu de chances de l'emporter.

Parallélement aux délibérations sur l'initiative le Parlement suisse examine depuis deux ans un projet de loi gouvernemental qui porte également sur le statut des étrangers. Après 30 heures de débats la grande chambre a approuvé le projet en se montrant toutefois plus libérale que le gouvernement sur certains points importants. Le texte retourne maintenant dans l'autre chambre, plus conservatrice, pour un nouveau débat qui aura lieu en décembre.

Comme nous l'explique MICHEL WALTER, cette longue procédure devrait finalement aboutir à une amélioration sensible du statut des étrangers en Suisse.

JUSQU'AU milieu des années 70, les discussions relatives à la présence des étrangers en Suisse portaient essentiellement sur des facteurs quantitatifs.

Le formidable essor que l'économie suisse a connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale entraînait alors une augmentation constante de l'effectif des travailleurs étrangers.

En 1974, la part des étrangers dans la population totale atteignait 17% et représentait ainsi le taux le plus élevé de l'histoire du pays. Cette situation devait précipiter la naissance de mouvements nationalistes et xénophobes qui exploitèrent les préjugés latents d'une partie de l'opinion publique indigène.

Les autorités politiques prirent alors une série de mesures qui ont permis de ralentir puis de stabiliser l'accroissement du nombre des étrangers. La peur de bien des Suisses de perdre leur identité culturelle à cause des étrangers a diminué.

Dans bien des milieux, on s'est alors demandé si le statut octroyé aux centaines de milliers d'Italiens, d'Espagnols, de Yougoslaves, qui avaient rendu et rendent encore tant de services à l'économie helvétique était entièrement conforme aux traditions humanitaires de la Suisse.

Cette interrogation est à l'origine de l'initiative populaire examinée par les deux chambres du Parlement et qui est connue sous le nom d'initiative "Etre solidaires".

Ses auteurs se recrutent surtout parmi les deux grandes églises chrétiennes du pays et chez les syndicates chrétiens.

Leur thèse fondamentale est simple: ils estiment que l'accroissement anarchique de la population étrangère doit être empêché et qu'il faut donc adopter une politique d'émigration restrictive; mais en même temps, ils demandent que les étrangers une fois admis à vivre en Suisse jouissent pratiquement des mêmes droits que la population indigène.

Concrètement, ils exigent que le nombre des nouveaux permis de travail accordés chaque année à des étrangers ne dépasse pas celui des étrangers ayant quitté la Suisse l'année précédente.

Mais parallèlement, ils souhaitent que l'immigré une fois en Suisse obtienne désormais le renouvellement automatique de son permis.

L'initiative demande en outre la suppression de la règlementation spéciale qui interdit au travailleur dit saisonnier de vivre en Suisse avec les membres de sa famille pendant les quatre premières années de son séjour.

Ces revendications ont donc été rejetées à une assez forte majorité. Elles ont toutefois influencé les débats relatifs à la future loi sur les étrangers qui pourrait apporter des progrès substantiels, en particulier sur la question des expulsions et de l'extension des droits politiques des étrangers.

SWISS COMPANY

requires ambitious, experienced

SECRETARY

Surrey area, good command of English and German essential, telex, audio etc.

Salary negotiable. Reply in confidence to Box No.

S.O. B1

EXPERIENCED SECRETARY

Required for Harley Street medical surgery.

Languages required: English/Spanish

Salary negotiable

Write to:

Dr. T.H. Rutter,
56 Harley Street, London W.1.

Go to EUROPE
BY SUPERCOACH

Regular departures for:
SWITZERLAND
every week

●GENEVA	£43.00
●LAUSANNE	£48.00
●NEUCHATEL	£52.50
●ZURICH	£58.00
●LUCERNE	£58.00
●BERNE	£52.50
●BASLE	£58.50

All prices quoted are return fares.
Through fares in conjunction with Swiss Rail.
Student reductions available.

European Express

COME IN AND SEE US!

SUPERCOACHES
32c Hill Street, Richmond, Surrey.
Tel: 01-948 4201